

Place du genre dans l'examen, le suivi et l'évaluation de la réforme du secteur de la sécurité

SOMMAIRE

En quoi la perspective du genre est-elle importante pour l'examen, le suivi et l'évaluation de la RSS?

Comment intégrer la perspective du genre à l'examen, au suivi et à l'évaluation de la RSS?

Défis et opportunités postconfluctuels

Complément d'information

Il est communément admis que la réforme du secteur de la sécurité (RSS) doit répondre aux besoins sécuritaires distincts des hommes, des femmes, des garçons et des filles. L'intégration de la perspective du genre est tout aussi essentielle à l'efficacité et à la responsabilité du secteur de la sécurité, ainsi qu'à l'appropriation locale et à la légitimité des processus de RSS.

Cette Note pratique présente sommairement les avantages de l'intégration des questions de genre dans l'examen, le suivi et l'évaluation de la RSS et énonce, ainsi que quelques informations sur le faire.

Cette Note pratique est fondée sur le Dossier correspondant, tous deux faisant partie de la **Boîte à outils «Place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité»**. Conçue pour expliquer de manière empirique aux décideurs et aux praticiens les questions des sexospécificités au regard de la RSS, cette Boîte à outils se compose de douze Dossiers, accompagnés des Notes pratiques correspondantes. Voir le Complément d'information.

En quoi la perspective du genre est-elle importante pour l'examen, le suivi et l'évaluation de la RSS?

L'**examen** est un processus systématique de collecte de données qui vise à illustrer une situation donnée. Ce processus analyse le contexte – à savoir les différents facteurs, acteurs, risques et besoins – pour déterminer les objectifs du programme et imposer une norme applicable aux futurs processus de suivi et d'évaluation.

Le **suivi** est une «fonction continue visant essentiellement à assurer à la direction et aux principales parties prenantes une intervention permanente assortie d'indications rapides de progrès ou d'absence de progrès dans la réalisation des résultats. [...] Il s'agit de suivre l'exécution ou la situation par rapport au projet ou attente sur la base de normes prédéterminées. [Le suivi] suppose généralement la collecte et l'analyse de données sur les procédures, stratégies et résultats de l'exécution ainsi que la recommandation de mesures correctives».¹

L'**évaluation** est «l'appréciation systématique et objective d'un projet, d'un programme ou d'une politique en cours ou achevé(e), de sa conception, de sa mise en œuvre et de ses résultats. Le but est de déterminer la pertinence et la satisfaction des objectifs, l'efficacité de son développement, son impact et sa durabilité. Une évaluation doit pouvoir produire des informations crédibles et utiles, permettant d'intégrer les enseignements tirés au processus décisionnel des destinataires et des donateurs. L'évaluation désigne également le processus de détermination de la valeur ou de l'importance d'une activité, d'une politique ou d'un programme».²

Le **genre** renvoie aux rôles et rapports, aux traits de personnalité, aux attitudes, aux comportements et aux valeurs que la société attribue aux hommes et aux femmes. Le terme «genre» renvoie donc aux différences *appries* entre les hommes et les femmes, tandis que le terme «sexe» renvoie aux différences *biologiques* entre les hommes et les femmes. Les rôles liés au genre varient grandement d'une culture à l'autre et évoluent au fil du temps. De fait, le genre ne se rapporte pas simplement aux femmes ou aux hommes, mais également aux relations entre les femmes et les hommes.

Renforcement des prestations de sécurité et de justice

- Les femmes, les hommes, les garçons et les filles ont des besoins, des priorités et des capacités distincts en matière de sécurité et de justice. Lorsqu'ils sont sexospécifiques, les examens et les processus de suivi et d'évaluation de la RSS produisent des informations plus précises, à partir desquelles peuvent être conçus et mis en œuvre des processus de réforme épousant parfaitement les besoins des hommes, des femmes, des filles et des garçons.
- Les examens, suivis et évaluations sexospécifiques peuvent conduire à une amélioration de la prévention et du traitement de la violence sexiste, notamment la violence domestique, la traite des êtres humains et la violence des gangs.

RSS inclusive et participative

- L'inclusion de groupes marginalisés, comme les femmes, les minorités ethniques et les autochtones, dans les processus d'examen, de suivi et d'évaluation renforce la confiance publique et l'appropriation locale des processus de RSS.
- La participation accrue des groupes marginalisés améliore en outre la précision et l'exhaustivité des données collectées.



Encadré 1 Questions à poser dans un examen de RSS

En sus de l'analyse générale du contexte national, l'examen devrait viser à répondre aux questions suivantes:

1. Quelles sont les capacités et la gouvernance des institutions du secteur de la sécurité? Quelles sont les principales lacunes? Quelles réformes doivent être prioritaires?

Questions sexospécifiques: quelle est la proportion des personnels féminins et masculins et leurs grades/postes respectifs? La violence sexiste est-elle effectivement prévenue, traitée et sanctionnée? Des violations des droits humains, dont des actes de violence sexiste, sont-elles commises par des personnels du secteur de la sécurité? Les institutions du secteur de la sécurité collaborent-elles avec des OSC, y compris des organisations de femmes?

2. Quels sont les besoins, perceptions et priorités spécifiques des hommes et des femmes, des garçons et des filles, ainsi que des communautés, en matière de sécurité et de justice?

Questions sexospécifiques: quels sont les types et les taux de violence sexiste, y compris à l'égard des hommes et des garçons? Les hommes, les femmes, les garçons et les filles ont-ils accès à pied d'égalité aux institutions/mécanismes de sécurité et de justice? Quels types de réformes les hommes et les femmes privilégient-ils? Quelles stratégies/initiatives locales non gouvernementales sont en place pour assurer la sécurité et la justice?

Institutions de sécurité représentatives, non discriminatoires et promouvant les droits humains

- L'intégration de questions sexospécifiques sur le harcèlement sexuel, la discrimination et les violations des droits humains dans les examens, suivis et évaluations de la RSS peut permettre d'identifier et de dénoncer ces pratiques négatives et de mettre en exergue les réformes nécessaires.
- L'examen, le suivi et l'évaluation sexospécifiques permettent de collecter des données sur les effectifs des personnels du secteur de la sécurité et leurs grades/niveaux hiérarchiques respectifs, ainsi que des informations sur les modes d'accroissement des taux de recrutement et de rétention des femmes et d'autres groupes sous-représentés. Les institutions du secteur de la sécurité qui reflètent la population sont à même de renforcer leur légitimité et leur efficacité opérationnelle.

Respect des obligations imposées par les lois et instruments internationaux

L'initiative visant à intégrer la perspective du genre dans l'examen, le suivi et l'évaluation de la RSS n'est pas qu'une question d'efficacité opérationnelle, elle est aussi nécessaire au respect des lois, instruments et normes internationaux en matière de sécurité et de genre. Ces instruments sont, entre autres, les suivants:

- Déclaration et Programme d'action de Beijing (1995)
- Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité (2000)

Pour de plus amples informations, veuillez consulter l'Annexe de la Boîte à outils sur les lois et instruments internationaux et régionaux.

Comment intégrer la perspective du genre à l'examen, au suivi et à l'évaluation de la RSS?

Conseils sexospécifiques pour l'examen, le suivi et l'évaluation de la RSS

- Constituer une équipe soucieuse d'égalité des sexes, comprenant des femmes et des hommes spécialisés en sexospécificités. Si nécessaire, engager des traducteurs masculins et féminins.
- Organiser des séances d'information ou de formation en matière de genre aux personnels.
- Collaborer avec des organisations de la société civile (OSC), dont des organisations féminines.
- Collecter des informations auprès d'hommes et de femmes occupant différents postes/grades.
- Ventiler les données par sexe et par âge.
- Définir des indicateurs sexospécifiques.

- Collecter des données qualitatives et quantitatives, par exemple par le biais d'enquêtes auprès des ménages et de groupes de discussion.
- Employer une méthodologie de recherche spécifiques pour la collecte de données sur la violence sexiste.
- Collecter des données sur des questions sexospécifiques, comme le recrutement et la rétention des personnels masculins et féminins, les taux de harcèlement sexuel, la mise en œuvre de lois et instruments nationaux, régionaux et internationaux en matière de genre et de sécurité, la violence sexiste et d'autres violations des droits humains.

Examen de la RSS

- Systématiser une stratégie d'examen et inclure une dimension sexospécifique à tous les stades – planification, conception, collecte des données et discussion des résultats.
- Donner la priorité aux examens conjoints supposant la coopération et la coordination des parties prenantes locales et internationales.
- Inclure des questions d'examen liées au genre (voir l'Encadré 1).

Suivi et évaluation de la RSS

- Planifier et budgétiser un suivi et une évaluation sexospécifiques dans le cadre de la RSS.

Encadré 2 Ministère britannique du Développement international (DFID): intégration des sexospécificités dans l'évaluation de la RSS³

En 2007, le ministère britannique du Développement international (DFID), en collaboration avec l'Office des affaires étrangères et du Commonwealth et le ministère de la Défense, a demandé à quatre experts de la RSS de conduire une évaluation indépendante de la programmation de la réforme de sécurité et de la justice en Afrique. Dans le cadre de cette évaluation, ils ont examiné l'intégration des questions de genre et de VIH/sida dans la programmation de la réforme de sécurité et de la justice, questions qui étaient au cœur des programmes bilatéraux du DFID.

L'évaluation a révélé que les questions de genre, tout comme le VIH/sida, sont fortement représentées dans les programmes de sûreté, de sécurité et d'accès à la justice, mais sont largement absentes des programmes qui traitent de la défense et de la police ou de ceux qui ont de plus vastes attributions, comme le programme de réforme du secteur de la sécurité de la Sierra Leone. Parmi les recommandations formulées par l'évaluation figure celle-ci:

Recommandation n° 5: nous recommandons que les thèmes de la gestion financière publique et de l'intégration des questions de VIH/sida et de genre énoncé dans la «Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement» soient incorporés dans toutes les interventions de RSSJ [réforme des secteurs de la sécurité et de la justice], en sus de ceux traitant spécifiquement de SSAJ [sûreté, sécurité et accès à la justice].

Encadré 3		Exemples d'indicateurs sexospécifiques de réforme ⁴	
Domaines de la réforme de la justice	Exemples de résultats concernant l'égalité des sexes	Exemples d'indicateurs sexospécifiques	Méthodes de collecte de données
Violence sexuelle	Mise en œuvre d'une législation et de plans d'action nationaux visant à éliminer la violence sexiste.	<ul style="list-style-type: none"> - Des procédures sont établies et mises en œuvre pour offrir réparation aux victimes de crimes de guerre, y compris dans le conflit armé, la reconstruction postconflit et la violence perpétrée par des institutions du secteur de la sécurité. - Nombre de poursuites judiciaires intentées contre des personnels du secteur de la sécurité pour cause de violence sexiste. - Intensification des condamnations des crimes de violence sexiste, par type de violence et relation entre la victime et le criminel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Examen de base et revue des protocoles. - Enquêtes et entretiens avec des organisations de femmes et d'autres OSC. - Statistiques judiciaires. - Revues de presse. - Données d'organisations de femmes.
Réforme institutionnelle	Égalité d'accès à la justice pour les femmes et les hommes.	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de femmes et d'hommes qui déclarent avoir accès au système juridique formel pour résoudre des litiges. - Nombre de postes de police dans les zones rurales pauvres qui sont dotés en ressources et en personnel féminin et masculin. - Nombre d'affaires judiciaires impliquant les droits humains des femmes par rapport au nombre d'affaires liées aux droits humains des hommes. - Procédures opérationnelles et règles de preuve sexospécifiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes de base et de suivi. - Revue des dossiers organisationnels et de ressources humaines de la police, observation. - Observation. - Statistiques judiciaires. - Revue de base et de suivi des procédures judiciaires.

- Suivre et évaluer les différents impacts que les processus de RSS ont sur les hommes, les femmes, les filles et les garçons.
- Rendre le processus de suivi aussi inclusif et participatif que possible – ex.: par la constitution de groupes de travail interorganisations ou interministériels, avec des représentants des ministères des Affaires familiales ou du Développement et d'OSC.
- Prendre en compte les mécanismes internationaux et régionaux de suivi sexospécifique, comme le reporting en vertu de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).
- Inclure des indicateurs sexospécifiques (voir l'Encadré 3).

Audits sexospécifiques des institutions du secteur de la sécurité

- Créer les conditions préalables requises, comme la volonté politique et les capacités techniques.
- Veiller à ce que l'auditeur soit indépendant et ait une bonne connaissance des procédures internes de l'institution du secteur de la sécurité – ex.: équipe d'audit composée d'un consultant externe en sexospécificités et d'un expert interne en évaluation.
- Questions à poser pour un audit sexospécifique:⁵

Questions à poser concernant l'institution:

- Y a-t-il une représentation égale des hommes et des femmes à tous les niveaux de l'organisation?

- Applique-t-elle, en matière de ressources, des politiques et des pratiques qui accroissent les taux de recrutement, de rétention et d'avancement des femmes?
- A-t-elle des politiques et des mécanismes pour la prévention et le traitement du harcèlement sexuel, de la discrimination sexuelle et de la violence sexiste?
- Dispose-t-elle des capacités techniques requises pour travailler sur les sexospécificités?
- Dispense-t-elle une formation de base en matière de genre à l'ensemble de son personnel?
- Intègre-t-elle la perspective du genre dans ses politiques, programmes et initiatives?
- Consacre-t-elle suffisamment de ressources financières aux initiatives sexospécifiques?

Suivi et évaluation des initiatives d'intégration des sexospécificités dans le secteur de la sécurité

- Hiérarchiser les processus complets de suivi et d'évaluation des initiatives d'intégration des sexospécificités dans les institutions du secteur de la sécurité afin d'apprécier leur impact.
- Définir des indicateurs sexospécifiques quantitatifs et qualitatifs, spécifiques aux programmes et à l'institution (voir l'Encadré 4).
- Le cas échéant, mettre en œuvre des activités de suivi, par exemple en organisant des ateliers, des groupes de discussion et des réunions de planification stratégique pour ajuster les initiatives d'intégration des sexospécificités.

Encadré 4 Suivi de l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes aux Nations Unies

Depuis 1997, la Sous-secrétaire générale et Conseillère spéciale pour la parité des sexes et la promotion de la femme est chargée de soutenir et de superviser la mise en œuvre des missions d'intégration des sexospécificités aux Nations Unies. Les instruments employés par l'ONU consistent, notamment, en groupes de conseillers pour la parité des sexes, en points de contact sexospécifiques et en mécanismes de reporting. En outre, le Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes des Nations Unies a rédigé des statuts expliquant comment inclure la perspective du genre dans tous les mécanismes de reporting, de suivi et d'évaluation de l'ONU.⁶

Encadré 5 Examens de sécurité axés sur la violence sexuelle dans des contextes humanitaires

Les informations à collecter consistent, notamment, en ce qui suit:⁷

- Informations démographiques, avec des données ventilées par sexe et par âge.
- Description des mouvements de population (pour comprendre le risque de violence sexuelle).
- Description des cadres, des organisations présentes et des types de services et d'activités en cours.
- Aperçu de la violence sexuelle (populations les plus exposées, données disponibles sur les incidents de violence sexuelle).
- Sécurité nationale et autorités légales (lois, définitions légales, procédures de police, procédures judiciaires, procédures civiles).
- Systèmes communautaires de justice traditionnelle ou de droit coutumier.
- Mesures multisectorielles existantes de prévention et de réaction (coordination, mécanismes d'orientation, assistance psychosociale, santé, sécurité/police, protection/justice légale).

À voir aussi dans le Dossier 11...

- Méthodes de collecte de données pour l'examen de la RSS.
- Intégration de la perspective du genre dans le cadre Clingendael d'examen de la RSS.
- Liste des principaux acteurs du suivi et de l'évaluation de la RSS.
- Tableau de suivi et d'évaluation sexospécifiques de la RSS, selon une approche de gestion axée sur les résultats.
- Méthodes d'audit sexospécifique.

Défis et opportunités postconflituels

Bien que représentant un réel défi, l'examen, le suivi et l'évaluation de la RSS sont extrêmement importants dans les situations postconflituels.

Défis posés à l'intégration de la perspective du genre

- Les systèmes d'archivage et de collecte de données employés par temps de paix peuvent être paralysés durant un conflit armé (ex.: dossiers médicaux, casiers judiciaires et autres données gérées par la police ou les

ministères). Le changement ou l'effondrement d'institutions publiques complique singulièrement la collecte et l'examen de données complètes et représentatives.

- Le manque de temps et de ressources financières peuvent empêcher d'instituer des cadres complets d'examen, de suivi et d'évaluation. Pourtant, la collecte des données et le suivi des programmes et projets sont essentiels à leur succès et à leur coordination.

Opportunités d'intégration de la perspective du genre

- La communauté internationale, les organisations internationales et les gouvernements nouvellement mis en place peuvent faire valoir une volonté politique plus ferme pour investir dans des processus sexospécifiques de RSS.
- La conception de nouvelles politiques et procédures pour le secteur de la sécurité donne l'occasion de mettre en œuvre des procédures de suivi et d'évaluation depuis le tout début, avec définition de cibles pour le recrutement féminin et intégration des sexospécificités dans la formulation de politiques et protocoles, la programmation opérationnelle, le recrutement et la formation.

Complément d'information

ACDI – *Guide to Gender-Sensitive Indicators*, 1997.

Institut Clingendael du ministère néerlandais des Affaires étrangères – *Enhancing Democratic Governance of the Security Sector: An Institutional Assessment Framework*, 2003.

Secrétariat du Commonwealth – *Using Gender-Sensitive Indicators: A Reference Manual for Governments and Other Stakeholders*, 2005.

CAD-OCDE – *Manuel de l'OCDE sur la réforme des systèmes de sécurité: soutenir la sécurité et la justice*, 2007.

Kievelitz, Uwe et al. – *Practical Guide to Multilateral Needs Assessments in Post-Conflict Situations*, 2004.

PNUD – *Guide du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats*, 2002.

PNUD/DCAF – *Monitoring and Investigating the Security Sector*, 2007.

Banque mondiale – *Bibliography on Gender Monitoring and Evaluation (M&E) and Indicators*, 2001.

Boîte à outils «Place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité»

1. Place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité
 2. Place du genre dans la réforme de la police
 3. Place du genre dans la réforme de la défense
 4. Place du genre dans la réforme de la justice
 5. Place du genre dans la réforme pénale
 6. Place du genre dans la gestion des frontières
 7. Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité
 8. Place du genre dans l'élaboration de politiques de sécurité nationale
 9. Place du genre dans le contrôle du secteur de la sécurité par la société civile
 10. Place du genre dans les sociétés militaires et de sécurité privées
 11. Place du genre dans l'examen, le suivi et l'évaluation de la Réforme du secteur de la sécurité
 12. Formation des personnels du secteur de la sécurité en matière de genre
- Annexe sur les lois et instruments internationaux et régionaux

Les Dossiers et les Notes pratiques correspondantes sont disponibles sur les sites Web suivants:
www.dcaf.ch, www.un-instraw.org et www.osce.org/odihr.

Cette Note pratique a été élaborée par Nicola Popovic, de l'UN-INSTRAW, sur la base du Dossier 11 rédigé par le même auteur.

¹ PNUD, *Guide du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats*. Bureau de l'évaluation, ONU, New York, 2002.
<http://www.undp.org/eo/documents/HandBook/French/Fr-M&E-Handbook.pdf>

² Groupe de travail du CAD sur l'aide et l'évaluation, pp. 21-22.

³ Ball, N., et al., *Security and Justice Sector Reform Programming in Africa*. Document de travail d'évaluation n° 23, ministère britannique du Développement international, Londres, avril 2007.
<https://www.oecd.org/dataoecd/42/1/38635081.pdf>

⁴ Hunt, J., *Gender and Security Sector Reform Workshop*. DCAF, OSCE/BIDDH et UN-INSTRAW, Genève, 16-19 août 2007.

⁵ Valasek, K., *Gender and Democratic Security Governance, Public Oversight of the Security Sector: A Handbook for CSOs on Democratic Security Governance*. Eds. Caparini, Cole et Kinzelbach, Renesans, Bratislava, à paraître en juillet 2008

⁶ Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes des Nations Unies, *Gender Mainstreaming in Evaluation, Monitoring and Programme Reporting (IANWGE/2005/12 Fourth session)*. New York, Nations Unies, 22-25 février 2005.

⁷ *Guidelines for Gender-based Violence – Interventions in Humanitarian Settings Focusing on Prevention of and Response to Sexual Violence in Emergencies*. Comité permanent interorganisations, Taskforce on Gender in Humanitarian Assistance, 2005, p. 25.